



TARIFS LOCATION SALLE DES FETES

2024

1. HABITANTS DE LA COMMUNE

Période Hivernale – entre le 1^{er} octobre et le 30 avril :

1 jour *	250.00 €
2 jours	330.00 €

Période Estivale – entre le 1^{er} mai et le 30 septembre :

1 jour *	180.00 €
2 jours	230.00 €

* uniquement du lundi au jeudi (pour les professionnels)

2. EXTERIEURS DE LA COMMUNE

Période Hivernale – entre le 1^{er} octobre et le 30 avril :

1 jour *	400.00 €
2 jours	550.00 €

Période Estivale – entre le 1^{er} mai et le 30 septembre :

1 jour *	350.00 €
2 jours	450.00 €

* uniquement du lundi au jeudi (pour les professionnels)